

s'y répandent, on peut alors se passer de pareils canaux. Il sera inutile d'observer que les grands canaux doivent être établis à l'endroit le plus élevé du Pré, pour que l'eau, suivant ma première règle, puisse être conduite sur toute sa superficie.

Il y a en second lieu des canaux plus petits, par le moyen desquels on répand l'eau sur les Prez; on les appelle communément *maîtresses rigoles*; le grand canal forme, pour ainsi dire, le tronc, & les rigoles forment les branches; on les conduit sur les petites éminences qui se trouvent dans le Pré, d'où on les distribue de façon que les eaux se répandent également sur toutes ses parties.

La troisième espèce de canaux sont les plus petits, appelés par nos Oeconomes, *petites rigoles*; ceux-ci servent à répandre davantage les eaux, en sorte qu'elles arrosent les plus petites parties des Prez, quand il arrive que les grandes rigoles ne sont pas égales, & débordent plus dans quelques endroits que dans un autre, & en d'autres point du tout; alors l'eau se vuide par ces rigoles que le gazon couvre en assez peu de tems vu leur petitesse; c'est pourquoi on les renouvelle souvent, & on les change selon les circonstances, en diminuant ou en augmentant leur nombre.

Enfin, il y a des endroits où l'on creuse des canaux de décharge, qui constituent la quatrième espèce; elles servent à saigner les eaux croupissantes des Prez, & elles sont l'objet de la dernière règle générale que j'ai indiquée. On ne s'en sert pas par tout, n'étant pas d'une absolue & universelle nécessité: ils sont inutiles dans les Prez qui ont assez de pente, pour que l'eau s'écoule d'elle-même; mais on ne peut s'en passer dans les terrains unis & marécageux. J'ai observé plusieurs fois qu'elles sont d'une grande utilité dans les endroits où l'on en fait usage, & que là où elles seroient nécessaires, elles n'étoient négligées par les Oeconomes qu'à leur grand préjudice. La crainte de perdre quelques petites portions de terrain cause cette négligence; cependant l'espace qu'occupe un tel canal est bien peu considérable. Il n'est pas besoin de dire que ces fossés de décharge doivent être creusés dans la partie la plus basse du Pré; j'ai appris qu'on faisoit aussi dans